

Évolution du nombre de sites pollués

La région est marquée par une activité industrielle et un passé minier intenses. L'inventaire BASOL a permis d'identifier 581 sites et sols pollués dont plus de la moitié ont été traités. L'inventaire historique des sites industriels ou de service (BASIAS) a dénombré plus de 16 700 sites susceptibles d'être pollués. Des actions de dépollution déjà en cours ont été renforcées par l'adoption du deuxième Plan régional santé - environnement qui va développer l'accompagnement des collectivités et le partage d'expérience en matière de réhabilitation de sites. L'une des possibilités de réhabilitation offre parfois à la biodiversité* une place au sein des villes : il s'agit de la renaturation*.

Contexte

L'abandon, notamment des activités minières, textiles et d'une partie des activités métallurgiques, a laissé au sein du territoire du Nord - Pas-de-Calais un lourd héritage de friches industrielles. De fait, la base de données d'occupation des sols de SIGALE en recense plus de 3 500 hectares en 2009. En plus des friches industrielles classiques liées à l'activité métallurgique ou textile, ont été recensés dans la région d'autres types de sites potentiellement pollués liés à l'agriculture ou au stockage d'hydrocarbures.

La nature et le degré de pollution pour chaque site pollué sont très variables. Il est rare qu'un site pollué crée des dangers et des risques immédiats graves pour les populations voisines. Les risques sont plus généralement liés à l'exposition directe aux polluants à de faibles doses et sur une longue durée. Un site pollué peut aussi être une menace pour la ressource en eau (souterraine ou superficielle). Il s'agit de l'impact le plus fréquemment

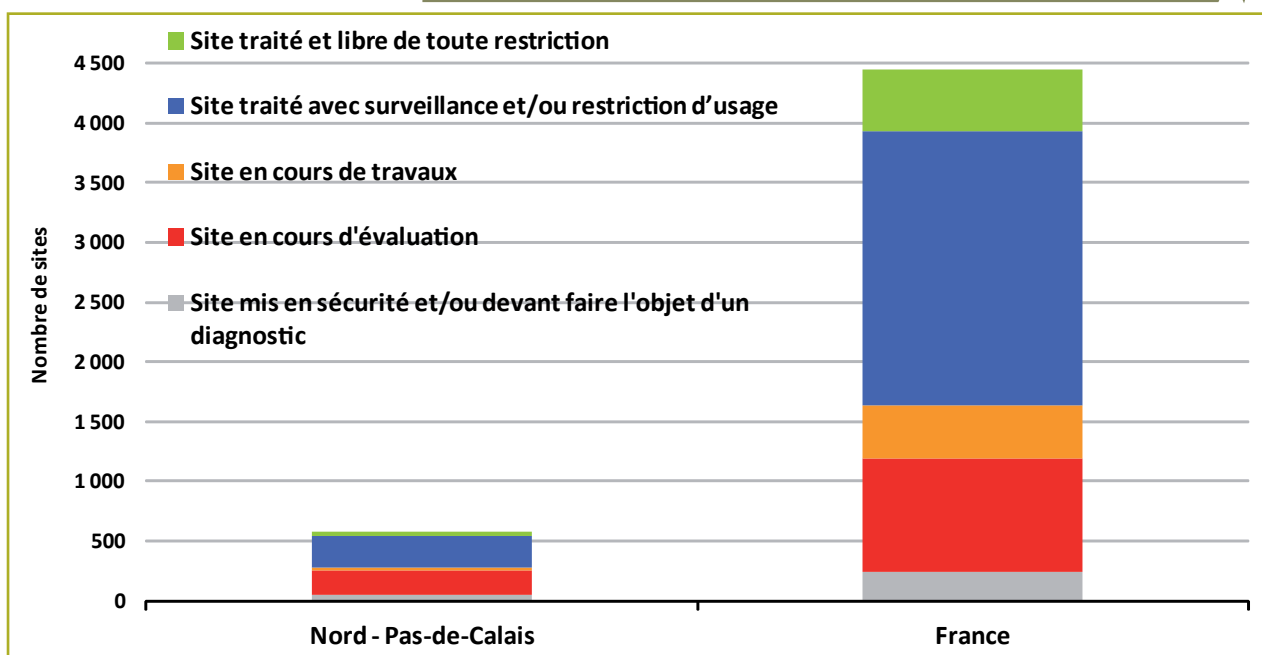
constaté et donc d'un enjeu fort pour la préservation de la ressource en eau potable. Les écosystèmes* en général peuvent être affectés par une contamination des sols et des eaux.

Il existe deux inventaires, BASOL depuis 1993 et BASIAS depuis 1998, qui recensent les sites et les sols potentiellement pollués, à l'échelle nationale.

Résultats

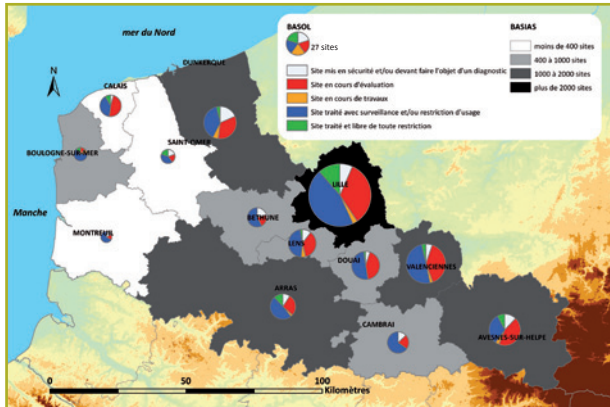
Le Nord - Pas-de-Calais compte 581 sites dans l'inventaire BASOL, soit 13 % des sites recensés en France. La région détient la première place avec la région Rhône-Alpes qui recense 613 sites (environ 13,7 % des sites français). Les sites sont classés en cinq catégories en fonction de leur avancement dans le processus de dépollution. Actuellement, 52 sites sont en attente de diagnostic, 222 sont en cours d'évaluation ou de travaux tandis que 307 sites sont traités avec ou sans surveillance ultérieure.

Répartition des sites BASOL en fonction de leur statut dans le Nord - Pas-de-Calais et en France en 2011 (source : ORB NPdC d'après le ministère en charge de l'Environnement, 2011)



Le Nord - Pas-de-Calais compte 16 746 sites dans l'inventaire BASIAS en 2011. Ce sont des sites abandonnés ou non, actuellement recensés comme susceptibles d'être pollués (stations-service, garages, métallurgie, fabrication de papier, etc.).

Localisation par arrondissement du Nord - Pas-de-Calais des sites BASOL et BASIAS en 2011 (source : ORB NPdC d'après ministère en charge de l'Environnement, 2011)



Ce qu'il faut en penser

De nombreux sites pollués ou susceptibles de l'être parsèment le Nord - Pas-de-Calais. Tous inventaires confondus, 17 327 sites sont concernés. Ils sont principalement localisés dans les anciens bassins industriels de Lille, Dunkerque, Avesnes-sur-Helpe, Arras et Valenciennes.

D'après BASOL, les pollutions avérées les plus courantes dans la région sont par ordre décroissant : les hydrocarbures (245 sites), le plomb (145 sites), les H.A.P. ou hydrocarbures aromatiques polycycliques (121 sites), le zinc (98 sites), le chrome (96 sites) et le cuivre (85 sites). Parmi ces six matières polluantes, quatre sont des éléments traces métalliques ou métaux lourds. Plus de la moitié des sites recensés ont été traités, près de 46 % restent sous surveillance tandis que 7 % n'ont pas de restriction d'usage.

L'impact de ces pollutions sur les milieux est historiquement important et perdure aujourd'hui. Les friches industrielles, parfois polluées, constituent souvent dans des environnements urbains et artificialisés* des secteurs privilégiés pour de nombreuses espèces : friches de recolonisation ou par exemple, à un stade plus abouti sur des terrains riches en métaux lourds, les pelouses calaminaires*. On trouve notamment ces milieux particuliers, parfois protégés, dans le bassin minier, avec des espèces remarquables, telles l'Armérie de Haller (*Armeria halleri*), qui ne poussent que sur ces sols riches en métaux. Ces friches peuvent donc présenter une richesse biologique qu'il convient de prendre en compte dans les opérations de requalification. Elles peuvent également constituer un potentiel de gisement foncier dans le cadre de plans de renaturation tels que le plan régional " Forêt " ou la " Trame verte et bleue* ", à condition toutefois d'identifier et de réhabiliter les sites pollués.

Le Plan régional santé - environnement préconise, pour la période 2011 - 2014 (PRSE2), parmi d'autres thématiques, l'identification et la gestion des points noirs environnementaux. La fiche action n°12 prévoit notamment de " Reconquérir les terrains pollués ".

Deux axes majeurs orientent les actions à entreprendre :

- développer l'accompagnement des collectivités et des aménageurs sur la reconquête urbaine des friches potentiellement polluées ;
- mobiliser les financements pour réhabiliter des sites en cas de risques sanitaires.

Méthode

Deux inventaires nationaux ont vu le jour afin de permettre le recensement de ces sites.

BASOL est une base de données sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif. Le recensement, réalisé par les préfetures et les DREAL depuis 1993, est accessible sur Internet.

BASIAS est une base de données créée en 1998 faisant l'inventaire de tous les sites industriels ou de service, anciens ou actuels, ayant eu une activité potentiellement polluante. Développée par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) pour le ministère en charge de l'Environnement, elle est accessible librement sur Internet.

En savoir plus

- Voir fiche 2010 " Évolution de la teneur en polluants dans les eaux "
- Voir fiche 2010 " Proportion des masses d'eau douce en bon état écologique "
- DREAL, ARS & CR NPdC, 2011. *Plan Régional Santé Environnement Nord - Pas-de-Calais 2011 - 2014 (PRSE 2) : Ensemble, agissons pour notre santé sur notre environnement*. Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Agence régionale de santé et Conseil régional Nord - Pas-de-Calais, Lille, 33 p.
- DREAL, 2011. *L'industrie au regard de l'environnement en Nord - Pas-de-Calais : Les chiffres clés*. Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Lille, 121 p.

Sites internet

- BASIAS : <http://basias.brgm.fr>
- BASOL : www.basol.environnement.gouv.fr
- Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) : <http://www.brgm.fr>